

I. Histoire de la didactique de l'oral

L'histoire récente de la didactique de l'oral montre une alternance de périodes d'éclipse et de mobilisation sur la scène médiatique, en relation avec des moments de crise sociale où l'école s'interroge sur ses missions. Elle est de ce fait toujours investie d'enjeux sociaux et de valeurs, et doit définir son statut scientifique en pertinence avec cette dimension axiologique. Elle cristallise ainsi de manière visible les tensions qui traversent la didactique du français, ce qui peut en partie expliquer ces intermittences. Sur le plan épistémologique, le premier problème est de clarifier une posture scientifique qui n'élude pas la dimension normative des enseignements relatifs aux pratiques de langage et de la recherche relative à ces enseignements, dimension normative inséparable de leurs finalités : il ne s'agit pas de trouver un juste milieu entre revendication d'une posture descriptive et prescription, mais de penser ce que peut être une discipline scientifique assumant cette dimension constitutive. Le second est celui d'une discipline orientée vers l'action de sujets engagés dans une activité professionnelle difficile et régie par de multiples contraintes, eux-mêmes porteurs de valeurs, de normes et de dilemmes relatifs à ces normes. Faute d'être audible, elle ne peut donc pas occulter les conditions ergonomiques dans lesquelles s'exerce le travail didactique sur l'oral, et doit intégrer à ses critères scientifiques des critères comme le coût, l'efficacité, la prudence

II. Enjeux de l'oral

Ces moments de mise en avant de l'oral dans le paysage didactique sont toujours liés à des enjeux politiques et fortement chargés sur le plan axiologique. Comme le disait Chevalier, la question de l'oral resurgit quand l'école est confrontée à une crise et s'interroge sur ses missions sociales. C'est particulièrement évident pour les deux grands moments récents de surgissement de cette problématique sur la scène pédagogique et didactique. Sans refaire ici un bilan complet de cette histoire.

III. La compréhension de l'oral

L'enseignement d'une langue étrangère a pour but d'apprendre aux apprenants à communiquer efficacement dans cette langue en développant ses diverses compétences. En effet, la compréhension de l'oral est l'une des activités qui permettent d'apprendre la langue. Elle est située au début de l'apprentissage, c'est la première compétence communicative qui doit être développée chez les apprenants parce que pour apprendre à parler, il faut d'abord écouter parler. Cela s'explique à partir des recherches menées sur la compréhension orale qui montrent que les apprenants de langue étrangère passent beaucoup de temps à écouter, à observer la langue, à s'imprégner des sonorités, du rythme des phrases avant de se lancer à parler, leur besoin est de saisir, de dégager des sons, de se familiariser aux sons, à la mélodie de la langue avant de tenter s'exprimer dans cette langue.

Donc, pour faire apprendre une langue étrangère, il faut l'ordre naturel dans l'apprentissage des compétences communicatives orales : l'écoute précède le parler.

le dictionnaire de didactique du français définit la compréhension de l'oral comme étant l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute . Cela veut dire que l'acte de comprendre est une opération mentale permettant de construire les significations que recouvrent les signifiants sonores. Elle met à l'épreuve la capacité de l'apprenant à saisir d'abord les indices sonores afin d'accéder au sens.

Autrement dit, l'accès au sens à travers un message sonore conduit l'apprenant à mettre en œuvre différentes capacités à savoir l'anticipation du contenu, le repérage des informations à travers la prosodie et l'accentuation, la compensation des éléments inconnus en se basant sur ce qui est connu, la mémorisation de détails et l'émission d'hypothèses. Elle exige encore que l'apprenant ait un minimum d'informations sur le thème traité par le document sonore. Donc, la compréhension de l'oral suppose que l'apprenant-auditeur sache le système phonologique, les règles socioculturelles de la communauté dans laquelle s'effectue la communication ainsi que les facteurs extralinguistiques qui interviennent à l'oral comme les gestes, les mimiques.

L'acte d'écouter place l'auditeur dans un endroit où il se trouve obligé de suivre le raisonnement de l'interlocuteur, de saisir sa pensée à travers l'enchaînement des mots qu'il écoute et les éléments non linguistiques qui accompagnent la parole. Cette compétence vise à acquérir à l'apprenant de langue étrangère à la fois des stratégies d'écoute et de compréhension du message à l'oral.

Ainsi, les objectifs d'apprentissage en compréhension de l'oral sont d'ordre phonétique, lexical, morphosyntaxique, socioculturel, discursif. L'apprenant cherche à reconnaître les différents accents et les registres de langue employés par le locuteur. C'est le moment où il rend compte de ses capacités à découvrir le lexique employé à l'oral, et à identifier les sons ainsi que les valeurs de l'intonation dans le discours. C'est une activité qui lui permet de découvrir les faits civilisationnels et culturels car chaque langue véhicule une culture.

IV. Modèles de compréhensions de l'oral

1. Le modèle sémasiologique

Ce modèle décrit la compréhension de l'oral comme un processus à quatre étapes dont les deux premières constituent ce que l'on appelle la discrimination c'est-à-dire la compréhension au niveau formel et les deux dernières s'intéressent à la compréhension au niveau conceptuel

a)La perception :

Durant cette étape, les signaux perçus sont analysés en bruits non pertinents et signaux informatifs. Ces derniers sont les seuls retenus par l'auditeur. Parmi eux, les signaux linguistiques qui se représentent sous forme d'un continuum phonique. Ils sont perçus comme une succession d'unités distinctives dont l'unité minimale est la syllabe car certaines expériences de phonétique acoustique montrent que les consonnes sont reconnues autant à partir de leurs caractéristiques propres qu'à partir des « déformations » qu'elles entraînent sur les caractéristiques des voyelles qui les suivent.

b) La segmentation : C'est l'étape durant laquelle le continuum phonique est découpé en segments formels successifs correspondant aux unités significatives (mots ou groupes de mots). A la fin de cette opération, l'auditeur arrive à structurer les signaux informatifs en signes formels pertinents et à retrouver leurs organisations syntaxiques.

c) L'interprétation : Les unités significatives relevées dans l'étape précédente sont interprétées. C'est durant cette étape que l'aspect sémantique du lexique, de la morphosyntaxe, de la phonétique et de la ponctuation est appréhendé.

d) La relativisation : C'est la dernière étape de la compréhension pendant laquelle l'auditeur fait des opérations de relativisation. Parmi elles, la synthèse de données en termes grammaticaux, passage au niveau du groupe, de la proposition et de la phrase.

Il met des relations avec le contexte, avec l'expérience personnelle. De même, il établit des relations entre les différents signaux c'est-à-dire entre le signal linguistique et non linguistique. Et à la fin, il hiérarchise les informations reçues selon leur degré d'importance. C'est au terme de cette opération que l'objectif de la compréhension orale est atteint.

Ce modèle donne la priorité à la perception des signifiants du message. En effet, tout signifiant non discriminé et segmenté échappe à l'interprétation et laisse un vide de sens ; et tout signifiant mal segmenté conduit à un contresens. Cela veut dire que l'auditeur qui se trouve incapable d'identifier différents sons et de segmenter les énoncés oraux d'un message n'arrive pas à en décoder le sens. En outre, ce modèle de réception orale présente une conception linéaire du

processus de compréhension orale c'est-à-dire la construction du sens d'un message sonore se réalise en sens unique, du texte à l'auditeur d'où l'appellation bas-haut. L'auditeur reçoit au fur et à mesure le contenu du message sonore. Cela montre clairement que l'apprenant-auditeur est un acteur actif dans le processus de compréhension.

2. Le modèle onomasiologique

D'après ce modèle, l'auditeur mobilise toutes ses connaissances afin d'accéder au sens du thème abordé dans le message sonore. D'abord, il construit des hypothèses sémantiques qui se basent sur le contenu du message à partir des connaissances dont il dispose à priori de la situation de communication (qui parle à qui ? où se passe la scène ? quand se passe-t-elle ? quelle est l'intention probable de communication) ainsi que les informations qu'il repère du message au fur et à mesure de son déroulement.

Ces hypothèses anticipent le sens du message aussi bien au niveau global, et sont dans ce cas imprécises, qu'au niveau limité des différentes unités de sens qui sont représentées par des unités formelles de surface telles que le tour de parole, l'énoncé, la préposition, le groupe de mots, le mot.

L'auditeur établit en parallèle des hypothèses formelles qui se fondent sur les connaissances qu'il a sur le code comme les structures phonématiques des signifiants lexicaux, structures syntaxiques et les marqueurs de l'architecture du message.

Ensuite, il vérifie les hypothèses émises, mais cette vérification ne s'opère pas par une discrimination linéaire de la chaîne phonique mais plutôt par la prise d'indices qui permettent de confirmer ou d'infirmer les attentes sémantiques et formelles qui sont liées comme dans leur existence linguistique : signifiant et signifié d'un signe linguistique. Cette opération dit Henri HOLEC s'effectue en fonction des hypothèses formelles car la place syntaxique d'un mot par exemple détermine les indices qui doivent être recherchés. De plus, les différents sons d'un mot que l'on repère peuvent être utilisés comme indices présentant plusieurs possibilités afin de vérifier la même hypothèse.

Prenons par exemple l'énoncé présenté par Henri HOLEC et Marie-José GREMMO « Le chat a attrapé une souris », pour vérifier l'hypothèse que c'est

un animal que le chat a attrapé, il faut rechercher des indices à la place syntaxique du complément d'objet après l'article. Et pour vérifier qu'il s'agit de « souris » et non de « mésange », il est nécessaire de repérer le « s » initial mais aussi les sons [u], [r] et [i] peuvent être utilisés comme indices

. Ainsi, l'énoncé présente différentes possibilités afin de vérifier la même hypothèse.

Enfin, la dernière étape du processus de compréhension selon ce modèle dépend de la vérification des hypothèses.

3. Le modèle interactif

La compréhension de l'oral ne peut pas être considérée comme un traitement ni ascendant ni descendant de l'information mais plutôt une opération mentale interactive au cours de laquelle l'auditeur fait appel à ses acquis et à ses connaissances linguistiques. Selon Michael ROST, l'utilisation d'un processus plutôt qu'un autre dépend des connaissances que l'auditeur a sur le sujet et surtout du but de l'écoute. En effet, au moment de l'écoute, les auditeurs écoutent de manière sélective en suivant un objectif précis. Plus leur écoute est orientée, plus ils arrivent à décoder le message. La connaissance du but communicatif de l'écoute aide l'auditeur à décider quoi écouter, quel processus choisir et à quel moment de l'écoute doit-il l'activer car il ne reçoit pas tout en même temps. 1 Ibid. p 3 La compréhension de l'oral en classe de FLE 41 Analyse de la réception orale du conte français au collège En somme, la compréhension de l'oral est une compétence qui implique l'utilisation des deux modèles à tour de rôle et en fonction de l'individu voire même de sa culture. Il construit le sens d'un document sonore en langue étrangère par interaction entre les éléments apportés par le document et ses connaissances antérieures. Ainsi, les recherches menées sur la compréhension orale permettent de cerner les démarches qui doivent être mises en œuvre dans le traitement de l'information afin de faciliter la tâche pour l'apprenant et de rendre l'apprentissage de cette compétence efficace.